

Dès que possible

- Prendre connaissance des différents outils sur le site du CIUSSE-CHUS, [section partenaires](#)
- Évaluer et améliorer, si requis, les mesures de prévention et contrôle des infections dans le milieu
- Transmettre aux parents et aux employés le lien vers l'[outil d'auto-évaluation COVID-19](#)

Nombre de cas = 1 à 49
ou
10 % élèves/employés
Premier des deux seuils atteint

Si présence de cas au service de garde de l'école:

- Éviter le mélange de groupes
- Favoriser les activités à l'extérieur
- Revoir la nature des activités lors des journées pédagogiques
 - ex.: éviter le mélange de groupes et activités où les enfants se retrouvent à proximité

Si présence de cas au préscolaire:

- Éviter le mélange de groupes en tout temps

Nombre de cas = 50
ou
25% élèves/employés
Premier des deux seuils atteint

En plus des suggestions précédentes:

- Compléter l'aide-mémoire des mesures de prévention et contrôles des infections
 - S'assurer que les mesures sont adéquatement en place.
- Moins de mélange possible de groupes selon la réalité de l'école
- Si des niveaux sont plus touchés, les séparer autant que possible des autres niveaux lors du dîner
- Aviser les parents de la situation pour augmenter leur vigilance sur l'apparition de symptômes chez leur enfant

Nombre de cas = 100
ou
40% élèves/employés
Premier des deux seuils atteint

En plus des suggestions précédentes:

- Éviter le mélange de groupes-classes dans la cafétéria ou dîner en groupe dans la classe si possible.

Ces suggestions ont pour but d'assurer la santé et la sécurité des enfants et de leurs familles en limitant l'exposition potentielle au virus.

La décision de la bascule en télé-enseignement ou de la fermeture administrative revient au milieu. Référez-vous à votre CSS et/ou au ministère de l'Éducation pour la prise de cette décision au [lien suivant](#).

Pour les mesures applicables pour le personnel, veuillez vous référer au site de la [CNESST](#).

L'infirmière scolaire de la direction de santé publique de l'Estrie peut être contacté en présence d'une situation inquiétante à vos yeux ou si vous avez des questions

COVID-19: Interventions suggérées dans les écoles secondaires

À l'usage exclusif du
personnel des milieux
scolaires

Dès que possible

- Prendre connaissance des différents outils sur le [site du CIUSSSE-CHUS](#), section Partenaires
- Évaluer et améliorer, si requis, les mesures de prévention et contrôle des infections dans le milieu
- Transmettre aux parents et aux employés le lien vers l'[outil d'auto-évaluation COVID-19](#)

Nombre de cas = 50
ou
25% élèves/employés
Premier des deux seuils atteint

En plus des suggestions précédentes:

- Compléter l'aide-mémoire des mesures PCI
 - S'assurer que les mesures sont adéquatement en place.
- Si des niveaux sont plus touchés, les séparer autant que possible des autres niveaux lors du dîner

Nombre de cas = 100
ou
40% élèves/employés
Premier des deux seuils atteint

En plus des suggestions précédentes:

- Éviter le mélange d'élèves de niveaux différents dans la cafétéria, si possible et selon la réalité du milieu
- Aviser les parents de la situation

Ces suggestions ont pour but d'assurer la santé et la sécurité des enfants et de leurs familles en limitant l'exposition potentielle au virus

La décision de la bascule en télé-enseignement ou de la fermeture administrative revient au milieu. Référer-vous à votre CSS et/ou au ministère de l'Éducation pour la prise de cette décision au [lien suivant](#).

Pour les mesures applicables pour le personnel, veuillez vous référer au site de la [CNESST](#).

L'infirmière scolaire de la direction de santé publique de l'Estrie peut être contacté en présence d'une situation inquiétante à vos yeux ou si vous avez des questions

Source: Direction de santé publique de la Montérégie

COVID-19: Interventions suggérées dans les SGÉE-Installations

À l'usage exclusif du
personnel des SGÉE
en installations

Dès que possible

- Prendre connaissance des différents outils sur le [site du CIUSSE-CHUS](#), section Partenaires
- Évaluer et améliorer, si requis, les mesures de prévention et contrôle des infections (PCI) dans le milieu

Nombre de cas = 10 % enfants/employés

En plus des suggestions précédentes:

- Favoriser les activités à l'extérieur autant que possible (surtout lorsqu'il y a des groupes élargies)
- Faire des rappels des mesures PCI aux parents et aux membres du personnel
- Transmettre aux parents et aux employés le lien vers l'[outil d'auto-évaluation COVID-19](#)

Nombre de cas = 25% des enfants/employés

En plus des suggestions précédentes:

- Compléter l'aide-mémoire des mesures PCI
 - S'assurer que toutes les interventions sont adéquatement en place.
- Éviter si possible les mélanges de groupes (jumelage de deux groupes attirés lorsque nécessaire), selon la réalité du milieu
- Si des groupes sont plus touchés que d'autres, les séparer autant que possible des autres

Nombre de cas =

- Service de garde avec 30 enfants/employés: 12 enfants/employés
- ou
- Service de garde avec plus de 31 enfants/employés: 40% des enfants/employés

- Éviter le mélange des groupes en récréation

Ces suggestions ont pour but d'assurer la santé et la sécurité des enfants et de leurs familles en limitant l'exposition potentielle au virus.

Conformément au dernier guide sur la gestion de cas et contacts en SGÉE, à moins de menace à la santé, la Direction de santé publique (DSPu) ne ferme plus de SGÉE.

Pour les mesures applicables pour le personnel, veuillez-vous référer au site de la [CNESST](#).

La Direction de santé publique de l'Estrie peut être contacté en présence d'une situation inquiétante à vos yeux ou si vous avez des questions

COVID-19: Interventions suggérées dans les SGÉE-Milieus familiaux

À l'usage exclusif du
personnel des SGÉE
en milieux familiaux

Dès que possible

- Prendre connaissance des différents outils sur le [site du CIUSSSE-CHUS](#), section Partenaires
- Évaluer et améliorer, si requis, les mesures de prévention et contrôle des infections (PCI) dans le milieu

1 à 2 cas (Enfants) dans le milieu

En plus des suggestions précédentes:

- Favoriser les activités à l'extérieur autant que possible (surtout lorsqu'il y a des groupes élargies)
- Faire des rappels des mesures PCI aux parents et aux membres du personnel
- Transmettre aux parents et aux employés le lien vers l'[outil d'auto-évaluation COVID-19](#)

3 cas (Enfants) dans le milieu

En plus des suggestions précédentes:

- Compléter l'aide-mémoire des mesures PCI
- S'assurer que toutes les interventions sont adéquatement en place.

- Si une personne responsable d'un service de garde en milieu familial (RSG) présente des symptômes de la COVID-19, la RSG ne peut pas recevoir des enfants chez elle pendant la durée de son isolement.
- Si c'est une personne au domicile de la RSG qui présente des symptômes de la COVID-19, la RSG peut recevoir des enfants, à condition que la partie privée du domicile de la RSG soit bien séparée du service de garde et que la RSG ne soit pas en isolement elle-même.

Pour les mesures applicables pour le personnel, veuillez vous référer au site de la [CNESST](#).

La Direction de santé publique de l'Estrie peut être contacté en présence d'une situation inquiétante à vos yeux ou si vous avez des questions

Source: Direction de santé publique de la Montérégie

Interventions de l'infirmière scolaire auprès du milieu

À l'usage exclusif du
personnel de la DSPu

